

Leçon inaugurale 2024

Thierry BURKHARD

| Général d'armée, Chef d'état-major des armées.

Note préliminaire : Ce texte reprend la teneur de l'intervention liminaire du CÉMA, mais pas les développements ultérieurs au cours de l'échange avec le public. L'intégralité de la conférence est accessible, en vidéo, sur le site de la Chaire (<https://chairestrategie.pantheonsorbonne.fr>).

Naturellement, mon propos n'est pas celui d'un universitaire ; il est plutôt celui d'un praticien de la stratégie et des opérations militaires. De ce point de vue, je constate, comme vous, une accélération du monde avec un enchaînement de ruptures qui engendrent de l'incertitude et de très fortes tensions. Dans ces conditions, pour continuer à peser, il est impératif d'anticiper. Anticiper, cela signifie essayer de voir au loin ce qui va arriver, ce qui peut arriver, mais pas d'une manière contemplative. De fait, il s'agit d'envisager l'avenir et de s'en saisir, d'agir et de se positionner. Quasiment toujours, cela nécessite de prendre des risques. Aujourd'hui, sans prise de risques, c'est l'assurance quasi certaine d'être dépassé. Si on ne cherche pas à prévenir les événements en agissant avant qu'ils n'arrivent, on sera contraint de tenter de les gérer le mieux possible au fil de l'eau, et plus probablement, on devra les subir.

Pendant cette conférence qui ouvre le cycle 2024 consacré aux confrontations et recompositions stratégiques en cours, je voudrais vous présenter la manière dont les armées perçoivent aujourd'hui les mutations du monde, puis évoquer le changement de paradigme opérationnel qui en découle, et enfin, vous exposer comment les armées y répondent.

Pour les armées, comprendre l'environnement stratégique dans lequel elles opèrent est une précondition à toute action. Je distinguerai quatre grands marqueurs du contexte stratégique actuel.

Le premier marqueur, c'est la **dynamique de la force**. On assiste au retour du rapport de force comme mode de règlement des conflits afin d'imposer sa volonté. On emploie la force parce qu'elle produit des effets immédiats. Il y a malheureusement beaucoup d'exemples. J'en saisis un, le cas du Haut-Karabagh. La crise sur le statut de ce territoire durait depuis 30 ans et, en 24 heures, le Haut-Karabagh a disparu de la carte à la suite d'une offensive éclair de l'Azerbaïdjan.

Le recours à la force implique assez rapidement l'escalade dans l'emploi des moyens et la recherche de la létalité avec des armes toujours plus précises, toujours plus efficaces et létales, que les tirs soient délivrés par l'artillerie, des munitions télé-opérées ou des frappes de missiles dans la profondeur. En Ukraine, on constate également que la question nucléaire est revenue au centre de la dialectique. Elle est même commentée de manière quasiment banale par certains journalistes, ce qui est extrêmement inquiétant.

Ensuite, on constate une extension des domaines d'application de la force. Bien évidemment, celle-ci s'emploie dans les domaines traditionnels terrestres, maritimes et aériens. Cependant, l'utilisation militaire de la force est aussi présente dans de nouveaux champs, de nouveaux milieux, que sont les grands fonds marins, le cyber, l'espace exo-atmosphérique ou l'espace informationnel.

Enfin, il faut souligner que le recours à la force est lié à une fragilisation de l'ordre international qui peine à réguler les conflits. Aujourd'hui, il est bien rare qu'on entende encore parler de résolution des Nations unies. Ce n'est pas parce qu'il n'y en a plus ; c'est parce qu'elles ne pèsent plus dans la dynamique des crises.

Le deuxième marqueur est la **puissance de l'information**. Les développements technologiques et la numérisation des sociétés confèrent à l'information une valeur stratégique exceptionnelle. L'information n'est pas seulement un enjeu de la bataille, comme c'est le cas pour le renseignement. Elle est aussi un champ de bataille comme c'est le cas dans les stratégies de manipulation et d'influence. L'usage de la supériorité informationnelle par le commandement permet aussi d'imposer sa volonté. Globalement, la puissance de l'information incite nos compétiteurs à mener des actions très offensives pour agir sur les perceptions. Et la guerre informationnelle va de plus en plus structurer ces antagonismes. Ce terrain nécessite donc des stratégies de long terme qui permettront aussi d'anticiper les évolutions, notamment celles permises par l'intelligence artificielle générative.

Le troisième marqueur a trait à la **manœuvre de « désoccidentalisation » du monde**. Il y a une volonté de créer un ordre alternatif. Il en découle une multiplication des contestations, génératrices d'instabilité. En parallèle, nous devons faire face à des compétiteurs très offensifs, comme la Russie, la Chine, la Corée du Nord et la Turquie qui avancent leurs pions dans tous les domaines, qu'ils soient militaires, économiques, diplomatiques ou industriels. Ces pays cherchent à contester les positions acquises dans le monde actuel pour pouvoir accéder à de nouvelles ressources et de nouveaux points d'accès. En parallèle, des puissances régionales s'affirment et exploitent les opportunités créées par l'instabilité mondiale croissante, ce qui ne fait que créer des tensions supplémentaires.

Le quatrième marqueur, qui peut paraître un peu décalé par rapport aux trois premiers, est le **changement climatique**. Les impacts environnementaux comme les famines, les déplacements de population sont des catalyseurs du chaos.

Bien évidemment, ces éléments-là sont instrumentalisés par nos grands compétiteurs. Nous sommes souvent décrits comme les responsables de ce qui est arrivé, de ce qui génère le changement climatique. Par ailleurs, le changement climatique est de plus en plus structurant pour toutes les activités humaines et les armées n'échappent pas à la nécessité d'en tenir compte. Pourra-t-on, par exemple, continuer à utiliser dans les années qui viennent les mêmes garnisons ? Pourra-t-on encore utiliser des moteurs thermiques, s'il n'y a plus d'industrie automobile en fabriquant car plus de débouchés civils ? En parallèle, le changement climatique est un enjeu majeur pour les jeunes générations. L'armée doit montrer qu'elle s'adapte pour rester attractive.

En synthèse, avec ces quatre marqueurs, on peut décrire un monde en recomposition, en proie à des ruptures qui induisent des réalignements extrêmement brutaux. Même si certaines évolutions étaient déjà inscrites auparavant, le point de bascule est bien évidemment le 24 février 2022, c'est-à-dire l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En conséquence, il faut penser de manière plus stratégique pour s'adapter à ce nouvel ordre. Penser de manière plus stratégique signifie qu'il faut s'inscrire plus systématiquement dans le temps long. Cela veut aussi dire que la sécurité n'est pas un sujet uniquement militaire, mais un sujet interministériel et international qui se pense avec nos alliés.

Dans ce cadre, le *continuum* paix–crise–guerre qui avait été mis en place, après la Seconde Guerre mondiale n'apparaît plus totalement pertinent. Nous utilisons aujourd'hui dans les armées une nouvelle grille de lecture stratégique construite autour de trois « états » : la compétition, la contestation et l'affrontement qui décrivent les différentes formes de confrontation du monde. Les armées ne cherchent pas à imposer cette grille de lecture mais elle est utile pour analyser l'évolution de la situation et faire comprendre les positions françaises.

Le premier état, qui est l'état ordinaire du monde dans lequel nous vivons, est la **compétition**. C'est le mode de relation normal entre les États. La compétition est présente dans tous les domaines de l'activité humaine économique, diplomatique, culturelle et même sportive. Dans l'état de compétition, le champ informationnel est le champ de bataille par excellence, notamment par des stratégies hybrides. Dans cet état de compétition, les armées contribuent à la connaissance des compétiteurs et proposent des options militaires si besoin. L'objectif est d'infléchir la résolution des compétiteurs et de resserrer les liens avec ses alliés et partenaires. Il s'agit de montrer sa détermination dans cette forme de « guerre avant la guerre ».

Le deuxième état, est celui de la **contestation**. Il est celui où un acteur décide de transgresser les règles communément admises pour obtenir un avantage. C'est ce qu'a fait la Russie lorsqu'elle a envahi la Crimée en 2014. C'est « la guerre juste avant la guerre », un état dans lequel les armées contribuent à lever l'incertitude et à empêcher l'imposition d'un fait accompli ou le franchissement d'une ligne

rouge. Les armées doivent réagir rapidement, et vigoureusement si nécessaire, pour prévenir une escalade non désirée. C'est la dernière possibilité d'éviter le passage à la guerre ouverte.

L'**affrontement** est le troisième et dernier état, celui de « la guerre » et de la recherche de la victoire par les armes. Un acteur décide de recourir à la force et provoque une réaction d'un niveau au moins équivalent. Pour les armées, il est essentiel de détecter les signaux faibles qui vont permettre le passage à l'affrontement armé, afin d'anticiper la bascule, monter en puissance et si nécessaire, livrer la guerre.

Les évolutions de l'environnement stratégique induisent des bouleversements sur le champ de bataille. Mon deuxième développement cherchera à analyser les tenants de ce nouveau paradigme opérationnel.

Je constate que l'on est passé des guerres choisies aux guerres imposées. La période *post*-guerre froide avait permis aux pays occidentaux de ne livrer que des guerres choisies. C'était le cas des opérations de maintien de la paix des années 1990 et 2000, comme en Bosnie-Herzégovine ou au Kosovo. Ces opérations n'étaient ni simples ni faciles ; elles ont entraîné la mort de plus de 60 militaires français. Pour autant, les adversaires auxquels la France faisait face ne cherchaient pas vraiment à tuer les soldats. Ils cherchaient surtout à empêcher les armées de remplir leur mission.

L'engagement en Afghanistan marque un tournant. On a de nouveau affaire à des adversaires qui sont là pour tuer. Il a fallu un certain temps à l'armée française pour se réadapter à ce type de conflit. Cette réadaptation lui a permis d'être capable de planifier et conduire des opérations extrêmement complexes et risquées d'un point de vue opérationnel. La France a ensuite continué de mener des opérations extérieures (Opex), par exemple au Mali, dans des contextes très dangereux. Cependant, ses engagements étaient toujours des choix politiques. Par rapport aux objectifs fixés par le politique, les militaires conservaient la capacité de régler le *tempo* et le niveau de l'engagement, notamment en fonction de la disponibilité des matériels, des munitions ainsi qu'en fonction des circonstances, par exemple la tenue d'élections dans le pays théâtre de crise. Ces changements ne mettaient pas en danger la mission sur le terrain et les armées n'étaient pas exposées au risque d'une défaite militaire. Aujourd'hui, la situation est différente avec le retour de la guerre imposée. L'Ukraine ne voulait pas la guerre, mais l'Ukraine est aujourd'hui obligée de la faire. Si elle ne fait pas la guerre que lui impose la Russie, elle disparaît.

Ce retour de la guerre imposée s'accompagne d'un changement de paradigme opérationnel. Le fait qu'on nous impose le *tempo* et la forme du combat change radicalement la manière d'envisager l'emploi de la force. Il faut être prêt à répondre, en termes de volume d'hommes et d'équipement, à une guerre imposée. Il faut être capable de mener des opérations de grande ampleur. Cela nécessite un

changement d'échelle. Dans les guerres conduites en Afghanistan ou au Sahel, le volume pour les trois armées était de l'ordre de la compagnie, une centaine d'hommes ou du bataillon, un millier. Pour le contrôle des espaces maritimes, un bâtiment suffisait. Un conflit de haute intensité nécessite désormais de travailler à un tout autre niveau et d'opérer avec des volumes de moyens bien supérieurs. En Ukraine, ce sont des centaines de milliers d'hommes qui se font face. Ce sont des opérations qui peuvent engager plusieurs dizaines d'avions à la fois et à la mer, il y a des groupes aéronavals avec de nombreux bâtiments contrôlant une bulle aéromaritime considérable. Ce changement d'échelle se répercute aussi dans la conduite des opérations. Manœuvrer au niveau de la compagnie ou du bataillon n'a rien à voir avec le fait d'engager et de manœuvrer au niveau de la brigade, de la division ou du corps d'armée. Les difficultés qu'ont rencontrées les forces armées ukrainiennes pour la conduite d'opérations à ces niveaux sont d'ailleurs riches d'enseignements. Ce que l'on peut surtout retenir est la nécessité absolue de l'entraînement, à un niveau interarmées, en intégrant les nouvelles dimensions de l'action militaire : le cyberspace, la guerre informationnelle, les grands fonds marins...

Sur le théâtre des opérations, je constate également la fin d'un certain « confort opérationnel ». Non pas que nos opérations en Afghanistan ou au Sahel aient été simples, néanmoins nous évoluions principalement dans l'espace terrestre qui seul nous était réellement contesté. La « fin du confort opérationnel », c'est la généralisation de la contestation à tous les milieux – air, mer et terre, cyber et informationnels – par nos adversaires et compétiteurs. La dimension aérienne, en particulier, hier était *a priori* acquise. S'il fallait engager un appui-feu, s'il fallait évacuer un blessé, on était peu contraint. La maîtrise du ciel était quasi absolue ; l'adversaire contraignait rarement l'action. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Face à la variété des espaces à défendre, il faut comprendre qu'acquérir une supériorité totale et la conserver est quelque chose qui est probablement illusoire. Il faut plutôt chercher à être résilient en permanence et ne chercher à créer qu'une supériorité relative et ponctuelle dans un espace particulier et pour une durée donnée pour imposer sa volonté. Tout cela demande d'adapter profondément notre modèle militaire et ce que la France entend privilégier. Les répercussions de cette réorientation des perspectives se manifestent également hors du domaine de l'action militaire. Il faut aussi adapter les structures civiles, notamment dans les secteurs industriels, pour être en mesure de faire face à une guerre imposée et au changement d'échelle qu'elle implique, en particulier dans la fabrication et l'utilisation des moyens. Les structures civiles ont aussi besoin de procéder à une adaptation des mentalités. Si l'armée ukrainienne est aujourd'hui capable de résister à l'armée russe, c'est évidemment grâce au courage et au savoir-faire des citoyens-soldats ukrainiens, mais c'est probablement aussi parce qu'ils sentent que derrière eux, la nation tout entière les soutient.

Quelles sont les réponses des armées face à cette double évolution stratégique et opérationnelle ? Deux facteurs président aux réorganisations en cours : l'héritage et l'ambition. L'héritage, c'est le legs d'un modèle d'armée modelé par les singularités de la politique de défense française depuis les années 1960.

La première singularité est que la France est un **État doté** d'armes nucléaires. La dissuasion nucléaire est au cœur de notre stratégie de défense. Tout se réfléchit à l'aune de la dissuasion. Elle caractérise le modèle français d'armée. Cette singularité repose aussi sur des forces conventionnelles puissantes pour éviter tout contournement de la dissuasion par le bas.

La deuxième singularité qui est liée à la première, est la **recherche de la plus grande souveraineté possible en matière militaire**. Bien évidemment, l'action en coalition est depuis longtemps privilégiée. Ainsi, quand on présente des plans d'opération au président de la République, il y a très peu de cas où on ne propose pas de travailler avec un ou plusieurs de nos alliés, ou dans le cadre d'une organisation comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) ou l'Union européenne (UE). Cependant, la France doit, et entend toujours, pouvoir intervenir seule si nécessaire, même si c'est plus risqué ou moins efficace. Cette volonté d'agir en autonomie justifie le modèle complet de l'armée française pour disposer d'une appréciation de situation stratégique et de capacités d'intervention autonomes.

Une autre singularité se trouve dans nos **possessions outre-mer**. Il y a environ 1,8 million de Français qui vivent outre-mer. La France possède la deuxième Zone économique exclusive (ZEE) du monde, dont 6,8 millions de kilomètres carrés dans le Pacifique Sud. Ce sont des données évidemment structurantes. Ces populations et ces territoires doivent être protégés. Conserver et affirmer la souveraineté française dans ces espaces ultramarins demande cependant des moyens dédiés, ainsi qu'une répartition des forces pour gérer la tyrannie des distances.

Quatrième singularité, la France porte l'ambition d'une **autonomie stratégique de l'Europe**, en particulier par le renforcement du pilier européen de l'Otan. La logique de la défense collective est au cœur de notre modèle d'armée. Par conséquent, on doit participer aux entraînements avec d'autres nations et peser au sein de l'Otan pour renforcer l'esprit de défense européen. Il n'est pas à opposer à l'Otan car il lui est en fait complémentaire. La France, pour être influente, doit disposer de certaines aptitudes, en particulier celle à être une nation-cadre pour agréger des alliés. La notion de nation-cadre suppose de leur fournir un certain nombre de moyens, de systèmes de commandement, de logistique.

Cet héritage modelé par ces quatre singularités est à la fois un atout et un cadre pour définir le futur modèle d'armée de la France. Cependant, l'ambition des armées, dans le contexte stratégique actuel, n'est pas la défense de l'héritage pour

lui-même mais d'être apte à « gagner la guerre avant la guerre tout en étant prêt à s'engager dans un affrontement de haute intensité » ⁽¹⁾.

Être « apte à s'engager dans un affrontement de haute intensité », c'est une question de crédibilité. C'est l'essence du métier militaire. En outre, on ne peut pas tricher avec la réalité des menaces. Pour être crédible, il faut construire un modèle d'armée cohérent, non seulement en ayant les capacités matérielles performantes, mais en disposant de moyens pour les maintenir en condition et pour s'entraîner à leur utilisation. C'est l'esprit de la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 ⁽²⁾ qui consolide les capacités militaires françaises et en prévoit de nouvelles.

Se préparer à l'affrontement est essentiel mais ne peut pas être la seule finalité car la guerre est toujours néfaste. L'objectif est d'abord de prévenir et ensuite de dissuader. C'est pourquoi nous cherchons à « gagner la guerre avant la guerre », c'est-à-dire gagner la guerre tous les jours, dès la phase de compétition. Le champ de bataille informationnel est le lieu privilégié pour protéger très en amont les Français et Françaises, pour protéger la cohésion nationale, mais aussi pour agir contre nos adversaires et éventuellement contre nos ennemis. Ces actions ne peuvent être réalisées que dans une dynamique interministérielle et en coopérant avec nos alliés.

Dissuader, gagner la bataille des perceptions dans le champ informationnel, être prêts à mener des combats de haute intensité voilà comment les armées françaises se positionnent dans l'environnement stratégique actuel. N'oublions pas le plus important : s'il n'y a pas des hommes et des femmes soucieux de défendre leur pays et qui décident de s'engager pour servir, rien ne fonctionnera. Je voudrais donc témoigner de la grande abnégation et de la détermination des soldats, marins et aviateurs des armées françaises. S'engager dans les armées aujourd'hui, n'est probablement pas choisir la voie de la facilité. Pour autant, nombreux sont les jeunes Français et Françaises qui les ayant rejointes sont prêts à sacrifier leur vie pour défendre la France et protéger leurs concitoyens. Pour moi, c'est une grande fierté et un grand honneur d'être à leur tête. Je peux vous assurer que tous, nous nous préparons activement chaque jour à remplir toutes les missions que le président de la République peut nous fixer.

22 janvier 2024

⁽¹⁾ *Vision stratégique du Chef d'état-major des armées*, octobre 2021 (<https://www.defense.gouv.fr/>).

⁽²⁾ NDLR : Ministère des Armées, « La loi de programmation militaire 2024-2030 : les grandes orientations » (<https://www.defense.gouv.fr/>).